Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 20 MARS 2023

RESSOURCES
RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Caroline VABRE

N°CC2023-025

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**78**
Nombre de pouvoirs	**10**
Votants	**88**
Secrétaire de séance : Loïc BARBIER	

L'an 2023, le 20 mars, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Laurent DUSARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNIT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Eric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Gérard LESUEUR (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ;M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY LES VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) M. Aissa HIRTI (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX); Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvan JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (YVRY LA BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (La Chaussée d'Ivry) ; Mme RACHEL SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Françoise POULET (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET)

Pouvoirs :
M. Sebastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à Mme Christine PICARD (DREUX) ; Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) donne pouvoir à Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) donne pouvoir à Mme MINARD (TREMBLAY LES VILLAGES) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Catherine LUCAS (Vernouillet) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

Il a été exposé que,

Afin de doter la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services, il est proposé les créations de postes ci-après, à compter du 1er mai 2023 :

1. **Au sein de la Direction Enfance Jeunesse Famille :**

- *la création de 2 postes permanents relevant du cadre d'emplois des adjoints d'animation, à temps complet (filière animation - catégorie C)*. Au regard des difficultés de recrutement des animateurs et afin de fidéliser les agents en poste, il est proposé de créer 2 postes à temps complet en lieu et place de 2 postes à temps non complet (24h hebdomadaires) afin de permettre de réduire le nombre de vacations au sein de l'ALSH d'Abondant/Berchères/Rouvres. Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- *la création d'un poste permanent, à temps complet, relevant du cadre d'emplois des adjoints d'animation (filière animation – catégorie C).* En 2021, suite au départ en retraite d'un animateur effectuant 20h hebdomadaires au sein du multi-accueil de Châteauneuf en Thymerais, la Direction a fait le choix de solliciter des vacataires se laissant ainsi le temps d'une réflexion plus globale sur l'organisation de la structure au regard des derniers taux de fréquentation. Il est proposé, aujourd'hui, de transformer ce poste à temps non complet en temps complet. Le recours aux vacataires sera fortement réduit. Ce poste permettra également à la Directrice de la structure de se consacrer exclusivement aux tâches administratives qui lui sont confiées et elle pourra ainsi avoir une plus grande réactivité sur les dossiers à traiter grâce à son expertise sur la petite enfance. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- *La création d'un poste permanent, à temps complet, relevant du cadre d'emplois des animateurs (filière animation – catégorie B)* en lieu et place d'un poste d'adjoint d'animation, laissé vacant par suite d'une disponibilité pour convenances personnelles depuis plus de 12 mois. Il est souhaité, aujourd'hui, un développement plus important des actions auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Ce poste contribuera à l'élaboration et à la mise en place d'actions socio-éducatives collectives et personnalisées à destination des jeunes. Il participera à la co-construction des projets transversaux et à la promotion de la structure. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- *La création d'un poste d'animateur parentalité et vie sociale de proximité au sein du pôle famille relevant du cadre d'emplois des animateurs (filière animation – catégorie B) à temps complet* sur poste permanent. Il assurera une fonction socio-éducative dans le cadre du projet éducatif du pôle famille de l'agglomération du Pays de Dreux, notamment par la mise en œuvre et le développement d'actions et de projets autour de la thématique « famille parentalité » sur le secteur d'Anet et participera aux projets communautaires portés par le pôle ressource famille sur l'ensemble du territoire. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- *La création d'un poste de chargé de coopération rattaché à la Directrice Enfance Jeunesse Famille (filière administrative - catégorie A - cadre d'emplois des attachés)*. Les principales missions attendues pour ce poste seront le pilotage général de la Convention Territoriale de Services aux Familles (mise en œuvre des politiques petite enfance, enfance jeunesse et éducation, parentalité et accès aux droits ; mise

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles ; animation du réseau des acteurs et de la relation avec la population) et le management des responsables de structures. Ce poste, laissé vacant au 1er mars 2023, était occupé par un agent titulaire du grade de rédacteur principal de 1ère classe. (filière administrative – catégorie B) à temps complet sur poste permanent. Au regard des responsabilités attendues, il est proposé de supprimer ce poste de catégorie B au profit de ce nouveau profil de catégorie A. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- *La création d'un poste permanent, à temps complet, au grade d'infirmier en soins généraux (filière médico-sociale – catégorie A)*. À la suite de la mobilité interne de la Directrice de la halte-garderie d'Ivry-la-Bataille, titulaire du grade d'éducatrice de jeunes enfants, une session de recrutement a été organisée et le candidat retenu pour ce poste détient un diplôme d'état d'infirmier. Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel.

2. Au sein du pôle développement économique et aménagement du territoire

- *La création d'un poste permanent, à temps complet, d'ingénieur en chef (filière technique – catégorie A) et la création d'un 2ème emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des services d'une structure de 40 000 à 150 000 habitants, à temps complet (filière administrative).* À la suite du départ du Directeur de pôle, depuis le 6 février 2023, il est souhaité une ouverture du poste à de plus larges profils. Afin de mettre en cohérence l'organigramme général de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et les fonctions qui seront exercées par le Directeur de pôle, il est proposé de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des services pour ce poste.

3. Au sein de la Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication Mutualisée

- *La création d'un poste permanent, à temps complet, de Directeur mutualisé relevant du cadre d'emplois des ingénieurs (filière technique – catégorie A).* Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

4. Au sein de la Direction des accueils de proximité

La création d'un poste permanent, à temps complet, d'agent d'accueil relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs (filière administrative – catégorie C). L'agent en poste, absent depuis plusieurs mois, est remplacé par une personne bénéficiant d'un contrat à durée déterminée. Dans un souci de fidélisation des agents, il est souhaité la pérennisation de son poste.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

5. <u>Au sein de la Direction de la collecte et de la valorisation des déchets</u>

<u>La création d'un poste de responsable déchets professionnels, collecte de jour et points d'apport volontaire relevant du cadre d'emplois des techniciens (filière technique – catégorie B) ou de celui des ingénieurs (filière technique - catégorie A)</u>. Les principales missions attendues pour ce poste seront la gestion des collectes des dépôts sauvages, collectes papier et verre, caissons et en points d'apport volontaire ; l'optimisation du service de collecte ; la mise en œuvre de la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire ; le suivi budgétaire du service ; la participation aux différentes études menées par la Direction (déploiement des points d'apport volontaire pour le verre, tri à la source des biodéchets, tarification incitative,…). Ce poste, laissé vacant au 19 mars 2023, était occupé par un agent titulaire du grade d'adjoint technique (filière technique – catégorie C) à temps complet. Afin de mettre en cohérence les missions exercées, les responsabilités attendues et le poste, il est proposé de recruter un agent relevant du cadre d'emplois des techniciens ou des ingénieurs. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

6. <u>Au sein de la Direction de l'Atelier à spectacle</u>

<u>La création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine (filière culturelle - catégorie A).</u> Suite à la création, au Conseil Communautaire du 27 juin 2022, du poste de chargé de communication et projets relevant du cadre d'emplois des attachés (filière administrative – catégorie A), une session de recrutement a été organisée et le candidat retenu pour ce poste a été admis au concours d'attaché de conservation du patrimoine. Il est donc proposé de créer un poste permanent, à temps complet, à ce grade. Le poste initialement créé, ne sera donc pas utilisé.

7. <u>Au sein de la Direction des affaires juridiques, de la commande publique et de la vie institutionnelle</u>

<u>La création d'un poste permanent, à temps complet, relevant du cadre d'emplois des rédacteurs (filière administrative – catégorie B) ou de celui des attachés (filière administrative – catégorie A)</u> pour permettre le recrutement d'un chargé de la commande publique et renforcer l'équipe en place qui fait face à une augmentation d'activité. Le nombre de marchés à prendre en charge est en augmentation constante et cette dynamique se trouve renforcée avec la prise en charge récente et à venir des compétences eau potable et assainissement par l'agglomération. L'agent chargé de la commande publique accompagnera les services opérationnels dans la mise en œuvre des consultations. Il élaborera les pièces administratives constitutives du dossier de consultation des entreprises et effectuera le suivi administratif des marchés publics, de la publication à la notification. Il assurera également le suivi des marchés et des relations avec les fournisseurs titulaires des marchés (reconduction, actes modificatifs).

Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

8. <u>Au sein de la Direction des équipements sportifs</u>

Lors de l'arbitrage budgétaire 2023, plusieurs besoins ont été identifiés dans le cadre de l'ouverture du centre aquatique à Vernouillet, les postes dont il est demandé la création sont les suivants :

<u>La création de 6 postes de Maîtres-Nageurs Sauveteurs, à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives (filière sportive – catégorie B).</u> Ils assureront un accueil des publics dans des conditions de sécurité optimales (respect de la réglementation en vigueur). Ils proposeront un contenu pédagogique adapté aux différents publics et activités. Ils participeront aux manifestations et animations organisées. Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes des candidats retenus, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

<u>La création de 3 postes d'agents diplômés du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives (filière sportive – catégorie C).</u> Ils auront en charge la surveillance des bassins. Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes des candidats retenus, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

<u>La création de 3 postes de coordonnateurs de bassins, à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives (filière sportive – catégorie B).</u> Ils piloteront et organiseront les manifestations et animations. Ils suivront les évolutions du projet pédagogique de natation scolaire en impliquant l'équipe des éducateurs. Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes des candidats retenus, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

<u>La création d'1 poste de coordinateur accueil, à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des rédacteurs (filière administrative – catégorie B).</u> Il coordonnera l'équipe d'accueil (établissement des plannings des agents, suivi de leur modulation, veille au respect du protocole d'entretien piscine). Il planifiera les actions commerciales, effectuera le suivi des recettes, assurera la facturation des activités et des mises à disposition. Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération de l'intéressé(e) sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

<u>La création de 2 postes d'hôtes d'accueil, à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs (filière administrative – catégorie C).</u> Ils auront en charge l'accueil du public (gestion des entrées, dossier d'inscription, règlement). Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes des candidats retenus, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

<u>La création de 2 postes d'agents d'entretien, à temps complet sur poste permanent, relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques (filière technique – catégorie C).</u> Ils auront en charge le maintien de l'hygiène de l'établissement par l'entretien des locaux du centre aquatique. Ils participeront aux opérations de nettoyage notamment lors des vidanges obligatoires. Ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. La rémunération des intéressé(e)s sera fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes des candidats retenus, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20230320-2023-025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2023
Notification : 04/04/2023

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : CREE les 31 postes détaillés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : INSCRIT les crédits budgétaires correspondants ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 04 avril 2023 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 04 avril 2023**  **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Loïc BARBIER** **Secrétaire de séance**